

5 JUILLET 2019

COMMUNIQUE

Le Port de Dieppe partenaire de l'opération "je navigue, je trie"

La 9^{ème} édition de l'opération « *Je navigue, je trie* » centrée sur la prévention des déchets marins, a été lancée en ce début de mois de juillet. L'opération initiée par l'association Gestes Propres encourage les plaisanciers à trier et à rapporter tous leurs déchets au port, sans rien jeter par-dessus bord ! Une démarche citoyenne soutenue par le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et réalisée en partenariat avec Pavillon Bleu - le label environnemental international dédié depuis 30 ans aux ports de plaisance.

L'opération "*je navigue, je trie*" incite les plaisanciers, via un dispositif de collecte facilitateur, à adopter le bon comportement et à réduire les déchets marins. Si 80% des déchets marins viennent de terre, 20% proviennent des usagers de la mer. La bataille contre les déchets marins se gagne de fait avec de la prévention, de l'éducation et le développement du recyclage.

Durant toutes les vacances d'été et jusqu'en septembre, les agents du Port de plaisance de Dieppe distribueront aux plaisanciers deux sacs pour le tri, l'un pour les déchets recyclables et l'autre pour ce qui ne peut pas être recyclé. Cette initiative encourage chacun à respecter le milieu maritime. Elle répond également aux engagements qui lient le Port de Dieppe à la certification « Pavillon bleu » et « Qualité plaisance ».

Sur 52 ports de plaisance engagés en 2018 dans le dispositif, 226 000 plaisanciers ont pu être sensibilisés ; 28 000 cabas réutilisables, dédiés au tri des emballages recyclables et 58 000 sacs poubelle ont été utilisés.

Pour Jean-Christophe LEMAIRE, Vice-Président du Syndicat Mixte Ports de Normandie et Président de la Régie Dieppoise des Activités Portuaires :
« le Port de Dieppe, est en première ligne pour sensibiliser les plaisanciers aux gestes propres et au geste de tri à bord. Le Port de plaisance de Dieppe, récompensé par le Pavillon Bleu et le label Qualité Plaisance 5 étoiles, fait du tourisme durable un engagement quotidien. Chaque action menée en faveur de la protection de l'environnement marin conforte l'attractivité de la Normandie et de la côte d'Albâtre ».